

Départements 75, 78, 92, 93, 94, 95

## SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE (SARL/EURL) CHANGEMENT DE DIRIGEANTS

### Formulaires

Formulaire de déclaration relative aux gérants et autres personnes liées à la société (M3 SARL-SELARL).

**OU**

Formulaire de déclaration de modification (M2) si d'autres modifications ont lieu en même temps.

**ET** dans tous les cas,

Formulaire TNS pour le gérant majoritaire ou pour tous les gérants en cas de co-gérance majoritaire.

### Pièces justificatives

#### POUR LE(S) GÉRANT(S)<sup>1</sup>

1 original de la déclaration sur l'honneur de non condamnation et de filiation.

- Gérant(s) de nationalité française

1 copie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport, en cours de validité.

- Gérant(s) de nationalité étrangère résidant en France

➤ **Pour les ressortissants de l'Union européenne, de l'Islande, de la Norvège, du Liechtenstein, de la Suisse, d'Andorre, de Monaco et de Saint-Marin**

1 copie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport, en cours de validité<sup>2</sup>.

➤ **Pour les autres ressortissants**

1 copie recto-verso d'un titre de séjour ou 1 copie du récépissé de demande d'un titre de séjour, en cours de validité et à l'adresse du domicile actuel<sup>3</sup>, permettant l'exercice d'une activité commerciale<sup>4</sup>.

- Gérant(s) de nationalité étrangère non résidant en France

1 copie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport, en cours de validité<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> En cas de présence d'une personne ayant le pouvoir d'engager à titre habituel la société (fondé de pouvoir), il faut fournir les mêmes pièces.

<sup>2</sup> Le cas échéant, accompagnée d'une traduction libre certifiée conforme par le titulaire de la pièce.

<sup>3</sup> Pour le 78 et le 92, le titre de séjour n'a pas à être à l'adresse du domicile actuel. Pour le 92, il faut néanmoins ajouter une pièce complémentaire pour justifier de l'adresse actuelle.

<sup>4</sup> Les titres de séjour qui permettent l'exercice d'une activité commerciale portent les mentions « Entrepreneur/ profession libérale », « Vie privée et familiale », « compétence et talent » et « passeport talent » mais, dans ce dernier cas, uniquement lorsque la mention est délivrée sur le fondement du 5°, 6°, 7°, 8° ou 10° de l'[article L. 313-20 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile](#)

<sup>5</sup> Le cas échéant, accompagnée d'une traduction libre certifiée conforme par le titulaire de la pièce.

Départements 75, 78, 92, 93, 94, 95

## POUR LA SOCIÉTÉ

- 1 copie du procès-verbal, certifiée conforme par le gérant.
- En cas de modification des statuts suite au changement de gérant, 1 copie des statuts mis à jour, certifiée conforme par le gérant.
- En cas de cession(s) de parts, 1 copie des statuts modifiés, certifiée conforme par le gérant.
- 1 copie de l'attestation de parution dans un journal d'annonces légales indiquant le nom du journal et la date de parution ou 1 exemplaire du journal d'annonces légales ayant publié l'avis.

## AUTRES PIÈCES

### • En cas de déclaration d'un conjoint/partenaire pacsé collaborateur<sup>6</sup>

- Pour le conjoint : 1 extrait original d'acte de mariage ou 1 extrait original d'acte de naissance portant mention du mariage ou 1 copie du livret de famille à jour.
- Pour le partenaire pacsé : 1 extrait original d'acte de naissance portant mention du PACS ou 1 certificat de PACS délivré par le tribunal d'instance.
  - **Pour le 92 uniquement**, ajouter 1 original de l'attestation du conjoint/partenaire pacsé collaborateur.
  - **Pour le 95 uniquement**, ajouter 1 copie de la pièce d'identité du conjoint/partenaire pacsé en cours de validité.

### • En cas de nomination de commissaires aux comptes, titulaires et suppléants

- 1 copie (pour les départements 75, 78, 92 et 93) ou 1 original (pour les départements 94 et 95) de la lettre d'acceptation des fonctions par les commissaires aux comptes titulaires et suppléants.
- 1 copie de l'attestation d'inscription à la compagnie régionale des commissaires aux comptes, sauf pour le 94.

### • En cas d'exercice d'une activité réglementée pour le RCS

- En fonction de l'activité, 1 copie ou 1 original de l'autorisation ou de la déclaration préalable<sup>7</sup> mise à jour.

### • En cas de signature du formulaire par une autre personne que le représentant légal

- 1 original du pouvoir nominatif signé par le gérant, sauf si les actes comportent la procuration donnée au signataire du formulaire.
  - **Pour le 93 uniquement**, ajouter 1 justificatif de l'identité du bénéficiaire du pouvoir (copie de la pièce d'identité en cours de validité pour une personne physique ou copie d'un extrait K-bis de moins de 3 mois pour une société).

**Pour vous aider à préparer votre dossier (formulaire, modèles de document, tarif...), rendez-vous sur notre site à l'adresse <https://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/formalites>**

<sup>6</sup> Sauf pour le 94.

<sup>7</sup> Consulter votre CFE ou le site [www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/formalites/activites-reglementees-rcs](https://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/formalites/activites-reglementees-rcs).